

# ACTEUR de la PRÉVENTION des RISQUES liés à l'ACTIVITÉ PHYSIQUE

## Secteur Industrie, Bâtiment, Commerce (Formation initiale)

CODE : F-RP-PRAPIBCFI

### Public

Tout salarié amené à participer à la prévention au sein de son entreprise du secteur.

### Prérequis

Aucun

### Effectifs

De 4 à 10 personnes maximum

### Durée

14 heures (2 jours, non consécutifs)  
Durée du travail intersession : 30 min

### Démarche

En amont : État des lieux (analyse de la demande, mobilisation des acteurs, information auprès du groupe de travail)

En aval : Bilan de formation, transformation des situations de travail, évaluation des résultats

### Méthodes pédagogiques

Alternance entre formation théorique, apprentissage et exercices d'application sur les situations réelles de travail.

### Méthodes d'évaluation

Évaluation formative : seuls les candidats ayant suivi la totalité de la formation et reconnus aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues pourront prétendre à l'obtention du certificat PRAP.

Évaluation certificative : Évaluation finale de 40 min.

Délivrance d'un certificat d'Acteur PRAP IBC, valable 24 mois, après participation active à la formation et ayant satisfait à l'évaluation certificative.

### Formateur :

Certifié par le réseau INRS/CARSAT

*SOLIMAGO Conseil et Formation est habilitée par le réseau INRS/CARSAT pour dispenser la formation PRAPIBC.*

*N° d'habilitation : 1516163/2022/Prap-IBC-01/O/01*

La formation PRAP s'intègre dans une démarche globale de prévention des risques professionnels dans l'entreprise. Sa finalité est d'améliorer les conditions de travail des salariés grâce à un projet de prévention des risques liés à l'activité physique, impliquant l'ensemble de la structure.

### Objectifs

- Connaître les risques de son métier et comprendre l'intérêt de la prévention
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son environnement de travail et à sa prévention
- Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

### Contenu

Pour les formations en intra-établissement, seront effectuées :

- Une visite de l'entreprise
- La mise en place d'un comité de pilotage et d'un ou plusieurs groupes de travail, ainsi qu'une demi-journée d'information et de présentation de la méthode PRAP.

1. Cerner le dispositif PRAP dans sa globalité
  - Définition de la prévention et rôle de l'acteur PRAP
  - Présentation des différents acteurs de la prévention
  - Les enjeux de la prévention
2. Identifier la place de l'activité physique dans l'activité professionnelle
  - Les notions d'AT/MP
  - Les notions de danger, de risque et de dommage
  - Comprendre le corps humain et les risques d'atteinte à la santé
  - Les notions de base d'anatomie/physiologie
  - Les atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences
3. Analyser sa propre situation de travail et dégager des pistes de solution
  - La notion de situation de travail
  - Description des sollicitations du corps dans son activité
  - Les déterminants de cette activité
  - L'élaboration et la communication des pistes de solution
4. Les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts
  - Appliquer ces principes à l'ensemble de ses situations de travail
  - Utiliser les équipements mécaniques et aides à la manutention

2022/PG/F-RP-PRAPIBC FI V2